Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Comment les entreprises enquêtent-elles sur le harcèlement au travail ?



Et si le problème n'était plus seulement la hausse des signalements de harcèlement, mais la difficulté des organisations à les traiter avec méthode, traçabilité et robustesse ? Les entreprises sont-elles réellement outillées pour conduire des enquêtes éthiques internes sensibles, documenter les décisions et produire des rapports capables de résister à une contestation ? Pour le comprendre, Reversens, cabinet de psychologues fondé par Anne-Sophie Chéron et dédié aux enquêtes éthiques, a interrogé 2 011 professionnels amenés à recevoir, traiter, superviser, conseiller ou auditer des signalements internes liés au harcèlement moral ou sexuel, aux violences internes, aux agissements sexistes ou aux situations assimilées, au travail : DRH, RRH, juristes sociaux, référents harcèlement, compliance officers, enquêteurs internes en entreprise, cabinets externes RH/RPS/avocats, psychologues du travail en interne, , déontologues, ainsi qu'élus et membres du CSE ou de la CSSCT. Leur constat est clair : les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

signalements progressent, les dossiers deviennent plus complexes, mais les méthodes, les outils et la formation des enquêteurs ne suivent pas toujours.

« Les entreprises ne sont plus seulement confrontées à une hausse des signalements : elles sont confrontées à une crise de méthode face à la complexité croissante des dossiers et à leur judiciarisation, explique Anne-Sophie Chéron, ingénieure, psychologue clinicienne et fondatrice du cabinet Reversens. Les professionnels veulent mieux traiter ces dossiers, mais ils manquent encore trop souvent de méthode, de temps, d'outils, de traçabilité et de cadres partagés entre enquêteurs. L'enjeu est de rendre plus robustes les méthodes d'enquête et de les outiller. Sur ce dernier point, il ne s'agit pas de remplacer l'humain dans l'enquête, mais de lui donner les moyens de travailler avec plus de puissance, de rigueur et de sécurité. »

Plus de 9 professionnels sur 10 impliqués dans des signalements de harcèlement dans les 24 derniers mois

92% des professionnels interrogés (dont 80% d'enquêteurs internes entreprise) déclarent avoir été impliqués directement dans le traitement, le pilotage ou l'analyse de signalements liés au harcèlement ou à des violences internes au travail au cours des 24 derniers mois.

Les fonctions RH arrivent évidemment en tête (24%), devant les référents harcèlement, éthique ou compliance (17%) et les représentants du personnel / CSE-CSSCT (12%).

Au cours des 24 derniers mois, avez-vous été impliqué(e) dans le traitement, le pilotage ou l'analyse de signalements liés au harcèlement ou à des violences internes au travail ?	
Réponses	**Pourcentages**
Oui, en tant que responsable RH / DRH / RRH	24 %
Oui, en tant que juriste droit social / relations sociales	9 %
Oui, en tant que référent harcèlement, éthique, compliance, alerte interne	17 %
Oui, en tant que membre du CSE / CSSCT ou représentant du personnel	13 %
Oui, en tant qu'enquêteur interne ou auditeur interne	7 %
Oui, en tant que consultant externe RH / RPS / QVCT	6 %
Oui, en tant qu'avocat ou conseil juridique externe	6 %
Oui, en tant que psychologue du travail, médecin du travail, préventeur ou IPRP en interne entreprise	5 %
Oui, ponctuellement, en tant que dirigeant ou manager	5 %
Non, je reçois parfois des alertes mais je ne participe pas aux enquêtes	4 %
Non, je ne suis pas concerné par ce sujet	1 %
Autre : préciser	1 %
Je préfère ne pas répondre	2 %

©Reversens

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

46 % des professionnels interrogés ont traité entre 3 et 10 signalements ces 2 dernières années

L'enquête montre que 86% des professionnels interrogés déclarent avoir traité, supervisé ou audité au moins un signalement au cours des 24 derniers mois. 46% des répondant déclarent en avoir traités entre 3 et 10 et 22% plus de 10 (entre 11 et 50, soit de 1 tous les 2 mois à 2 par mois environ) ces 24 derniers mois.

Combien de signalements ou situations suspectées de relever de harcèlement, violences internes, agissements sexistes ou comportements délétères avez-vous traités, supervisés ou audités au cours des 24 derniers mois ?	
Réponses	**Pourcentages**
Aucun	4 %
1 à 2 dossiers	18 %
3 à 5 dossiers	24 %
6 à 10 dossiers	22 %
11 à 20 dossiers	12 %
21 à 50 dossiers	8 %
Plus de 50 dossiers	2 %
Je ne sais pas / je n'ai pas de suivi chiffré	7 %
Je préfère ne pas répondre	3 %

©Reversens

Des signalements en forte augmentation depuis 4 ans

Entre 2022 et 2025, il existe une hausse flagrante des signalements, observée par 81% des professionnels interrogés.

Cette progression est le plus souvent comprise entre 20% et 50% (pour 31% des interviewés), ce qui suggère à la fois une augmentation des situations remontées ainsi qu'une meilleure formalisation via des dispositifs d'alerte.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Comment le nombre annuel de signalements a-t-il évolué entre 2022 et 2025 ?	
Réponses	**Pourcentages**
Aucune évolution	13 %
Diminution de moins de 20 %	4 %
Diminution comprise entre 20 % et 50 %	1 %
Diminution comprise entre 50 % et 100 %	1 %
Augmentation de moins de 20 %	24 %
Augmentation comprise entre 20 % et 50 %	31 %
Augmentation comprise entre 50 % et 100 %	17 %
Augmentation comprise entre 100 % et 200 %	8 %
Augmentation de plus de 200 %	1 %

©Reversens

Un harcèlement moral prédominant

Les dossiers traités sont surtout dominés par le harcèlement moral, qui représente plus d'un quart des signalements pour 68% des professionnels, et par les conflits managériaux ou interpersonnels initialement qualifiés de harcèlement, cités au-dessus de ce seuil par 50%.

Le harcèlement sexuel, le cyberharcèlement, les agissements sexistes et les propos discriminatoires restent le plus souvent moins représentés, avec respectivement 77%, 78%, 69% et 73% des répondants les situant entre 0% et 25% de leurs dossiers.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Dans les dossiers que vous avez traités, quelle est la répartition approximative des types de signalements ?							
Réponses	**Pourcentages**						
	0 %	1 à 10 %	11 à 25 %	26 à 50 %	51 à 75 %	Plus de 75 %	NSP / non mesuré
Harcèlement moral	2 %	7 %	18 %	**38 %**	24 %	6 %	5 %
Harcèlement sexuel	14 %	**35 %**	28 %	10 %	2 %	1 %	10 %
Agissements sexistes	9 %	**29 %**	31 %	17 %	4 %	1 %	9 %
Agissements / propos discriminatoires ou stigmatisants	11 %	**33 %**	29 %	13 %	3 %	1 %	10 %
Violence verbale, intimidation, menace ou humiliation publique	5 %	19 %	**30 %**	27 %	9 %	2 %	8 %
Cyberharcèlement ou comportements problématiques via messageries internes, SMS, WhatsApp, Teams, Slack, réseaux sociaux	25 %	**35 %**	18 %	6 %	1 %	0 %	15 %
Conflit managérial ou conflit interpersonnel initialement qualifié de harcèlement	4 %	14 %	25 %	**33 %**	14 %	3 %	7 %
Signalement insuffisamment documenté	6 %	22 %	**30 %**	22 %	8 %	2 %	10 %
Autre situation	**34 %**	32 %	13 %	4 %	1 %	0 %	16 %

©Reversens

Quelles catégories de signalements ont le plus augmenté ?

Pour 58% des personnes interrogées, la catégorie qui augmente le plus dans les signalements est celle des conflits managériaux ou interpersonnels initialement qualifiés de harcèlement. En effet, les violences internes recouvrent un spectre large, allant de relations conflictuelles dégradées à des situations de harcèlement caractérisées, mais tous les conflits ne relèvent pas juridiquement du harcèlement.

Le harcèlement moral et les violences verbales, intimidations, menaces ou humiliations publiques sont également considérés comme ayant nettement augmentés dans les signalements (pour 54% et 47% des personnes interrogées). Ces catégories sont souvent les plus visibles dans les organisations, car elles recoupent des situations de management dégradé, de tensions collectives, de surcharge, de conflits non régulés ou de climat social détérioré.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Les agissements sexistes progressent plus fortement que le harcèlement sexuel (36% des personnes interrogées les jugeant comme ayant augmenté dans les signalements contre 24% pour le harcèlement sexuel). Les signalements discriminatoires ou stigmatisants sont également considérés comme ayant augmenté pour 33% des personnes interrogées. Le cyberharcèlement (31%) progresse, mais reste derrière les catégories plus classiques.

L'augmentation élevée de signalements insuffisamment documentés (41% les estiment en augmentation) est symptomatique à la fois du recours au signalement mais aussi de la forte disparité des pratiques de recueil de la plainte qui ne permet pas toujours de transformer une remontée en signalement recevable et analysable. Enfin, il est intéressant de noter que seuls 11% des répondants jugent la situation stable, signe d'une progression nette des signalements quels que soient leur contenu.

Selon vous, quelles catégories de signalements ont le plus augmenté au cours des deux dernières années ? (Plusieurs choix possibles)	
Réponses	**Pourcentages**
Conflits managériaux ou interpersonnels initialement qualifiés de harcèlement	58 %
Harcèlement moral	54 %
Violence verbale, intimidation, menace ou humiliation publique	47 %
Signalements insuffisamment documentés	41 %
Agissements sexistes	36 %
Agissements, propos discriminatoires ou stigmatisants	

©Reversens

Anne-Sophie Chéron, Reversens

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Le procès Depardieu vu par Wingz pour l’Echo du Mardi

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Soroptimist International d'Avignon, après la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

projection du film ‘Julie se tait’, un débat riche d’informations et de conseils



Que faire devant la détresse d’un enfant, d’un adolescent qui vit le harcèlement, l’emprise, et peut-être pire ? C’est la question que pose l’excellent et taiseux film ‘Julie se tait’ de Van Dijl passé en avant-première au Cinéma Le Vox, place de l’Horloge à Avignon, pour une soirée organisée par les Soroptimist International Avignon. Pour débattre du sujet posé jeudi 28 novembre, deux grands témoins : Karine Malaval et Alexandre Chanéac qui ont séduit le public, une cinquantaine de personnes, par leurs propos authentiques et sincères tout en relatant, très concrètement, expérience et pistes d’intervention.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Aux manettes de cette soirée ?
Les Soroptimist international d'Avignon, association présidée par Brigitte Nicolle et emmenée dans l'aventure d'un débat éclairant par Michèle Michelotte, en charge de l'organisation et de l'animation de la soirée.

Pour expliquer ce qui se passe sur le terrain ?
Deux grands témoins : Karine Malaval enseignante en philosophie, culture générale et référente égalité filles-garçons au Lycée Philippe de Girard à Avignon et Alexandre Chanéac, Chargé de mission prévention Paca Corse pour l'association Le Colosse aux pieds d'argile, Manager des U23 du rugby club Châteaurenard. Tous deux évoquant le harcèlement en milieu scolaire et dans le sport.



Alexandre Chanéac, Michèle Michelotte et Karine Malaval Copyright MMH

«Le harcèlement
C'est une tactique, un mode de persécution répétitif conçu pour démoraliser, affaiblir psychologiquement

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

la victime, dans un but de domination, pouvant provoquer des traumatismes très importants, pouvant conduire au suicide,» a défini Michèle Michelotte, plantant le décor d'un sujet délicat à traiter.

« **Ses manifestations**
peuvent recouvrer différentes formes comme l'effet de meute face à une personne désignée comme le bouc émissaire, en classe, dans un lieu de travail, dans le couple ou au sein de la famille, avec des actions visant à rabaisser cette personne et revêtant une forme de sadisme, ce qui génère des comportements 'ultras'. A noter que le harceleur a pu être l'objet, auparavant, de harcèlement,» a détaillé Michèle Michelotte, membre des Soroptimist.



Karine Malaval Copyright MMH

Des actes difficilement repérés par l'Education nationale
«La définition de harcèlement scolaire n'est apparue en Europe que dans les années 1970 grâce à l'observation d'un professeur norvégien en psychiatrie, développait Karine Malaval. Ce sont des actions

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

verbales, morales ou physiques. Une notion reprise par l'Education nationale en 2015 sous la pression de parents d'élèves dont les enfants s'étaient suicidés. Une journée internationale de lutte contre le harcèlement a d'ailleurs été créée le 7 novembre, matérialisée par le port d'un petit ruban vert.»

Le programme Phare

«En 2021 est apparu le programme Phare de lutte contre le harcèlement à l'école, reprend la professeure. Un questionnaire a été donné aux enfants. Sur 5,650 millions d'enfants, 17 000 questionnaires ont été exploitables ce qui est peu. Les premiers enseignements de ces études ? Environ 4 jeunes par classe seraient harcelés. Près de 40% des élèves disent avoir assisté à des scènes de harcèlement, ce qui est énorme. Les pics de ces phénomènes ? Ils se matérialiseraient en 5e et 4e. En moyenne, deux enfants se suicident, par mois, suite à des faits de harcèlement. C'est énorme mais ces chiffres là ne sont pas connus. D'après l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique), Il y a des pays où il fait mieux vivre que d'autres. C'est dans les pays scandinaves que le harcèlement est moindre. Peut-être parce qu'il est pris en compte beaucoup plus tôt. Les pire pays ? La Grèce et la Turquie où sont notamment évoqués le harcèlement lié à l'orientation sexuelle des jeunes. La France se situe un peu au milieu de tout cela. La solution ? Intervenir au plus tôt d'une situation de harcèlement, dès la plus petite insulte.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Michèle Michelotte Copyright MMH

L'attitude d'un enfant harcelé ?

«Il se renferme, physiquement et moralement, observe la professeure. Il se tait et peut même souffrir de phobie scolaire. Un matin, il se lève et ne peut pas affronter l'école. Pas parce qu'il a de mauvais résultats, c'est même souvent l'inverse, parce qu'il réussit trop bien et cela ne plaît pas au groupe. Physiquement, cela peut se traduire par des enfants qui vont arrêter de grandir, comme s'ils voulaient se mettre en retrait, s'effacer, être le plus discrets possible, un peu disparaître.»

Harcèlement scolaire et cyber harcèlement

«Le harcèlement scolaire et le cyber harcèlement sont de plus en plus liés. Avant, le harcèlement était un peu mis à l'écart lorsque l'élève rentrait chez lui. Aujourd'hui, le harcèlement scolaire ne s'arrête jamais. L'enfant harcelé n'a plus aucun répit. Il rentre chez lui, avec lui. Les enquêtes de police mettent en évidence des provocations anonymes en ligne du type : 'va te pendre', 'jette toi par la fenêtre'… »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Salope !
«Les enfants, les jeunes, ont-ils conscience de ce qu'ils font ? Interroge Michèle Michelotte. C'est justement le problème, c'est ce qu'on appelle la banalisation de l'insulte, répond Karine Malaval. Le terme qui revient le plus dans le cyber harcèlement ? 'Salope'. Les femmes sont les plus harcelées. Pourquoi ? On considère que les garçons sont plus sur du harcèlement physique comme des bagarres, alors que chez les filles, nous sommes plus dans 'le moral'. Cela renvoie à leur corps et à leur sécurité. Le cyber harcèlement concernerait plus particulièrement les 15-24 ans.»

Le Cesce
(Ndlr) Le Comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (Cesce) est une instance de réflexion, notamment pour améliorer le climat scolaire, accompagner les parents dans les actions de prévention. Il y est fait mention de 'violence des jeunes' de 'cyberviolences' et de la prévention des 'phénomènes de harcèlement' entre élèves, de 'cybersexisme' chez les adolescents (12-15 ans).

Le problème ?
«Le Cesce repose sur le volontariat et le bénévolat –ou presque 60€ mensuels sur 8 mois sont consentis au référent Cesce- et peut-être être pris en charge par un professeur, un conseiller principal d'éducation-, une infirmière scolaire –qui sont hélas complètement débordées-, détaille Karine Malaval. Clairement ? Il devrait y avoir un référent phare dans chaque établissement, or, ils n'y sont pas. Pourquoi ? Parce qu'ils se retrouvent éventuellement responsables pénalement. Si vous n'avez pas détecté le harcèlement et que l'enfant se suicide, vous imaginez ce que cela veut dire ? Donc on le fait de façon informelle et l'on essaie de mettre en place des actions dans chaque établissement.»

Les ambassadeurs
«Depuis un an, des élèves peuvent se porter volontaires pour devenir référents 'Ambassadeurs harcèlement'. Une façon pour les jeunes d'aller plus facilement vers leurs pairs qu'un adulte. Des écoles, dans Avignon, ont également mis en place des 'boîtes aux lettres papillons', où les enfants peuvent glisser des petits mots qui peuvent débloquer des situations. Nous sensibilisons aussi les témoins au fait que de ne rien dire fait d'eux des participants au harcèlement. Enfin, de plus en plus d'établissements ont créé des casiers afin que les téléphones ne soient plus présents durant le temps scolaire. C'est une bonne idée parce que cela créé un espace sans téléphone et permet donc de lier d'autres contacts.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Alexandre Chanéac Copyright MMH

Alexandre Chanéac

Alexandre Chanéac est intervenant régional Paca Corse pour l'association Le Colosse aux pieds d'argile et entraineur senior BCI XV, Fédérale 3 à l'Isle-sur-la-Sorgue et manager U23 au Club de Châteaurenard. Reconnue d'utilité publique, l'association Colosse aux pieds d'argile lutte contre les violences sexuelles, le harcèlement et le bizutage en milieu sportif mais aussi dans les champs de la jeunesse et du scolaire.
«Il est important de sensibiliser les encadrants, les professeurs, les éducateurs sportifs, les parents reprend Alexandre Chanéac. D'aborder le corps. De dire aux enfants que leur corps leur appartient, qu'il est à eux. Que personne ne peut le toucher s'ils ne sont pas d'accord. Et lorsqu'ils avancent en âge, de parler du consentement.»

Quelle conscience ?

«Normalement, les enfants ne peuvent pas créer un compte sur les réseaux sociaux avant 13 ans, avance Alexandre Chanéac. Or, la plupart à 11 ans, c'est-à-dire en 6e, détiennent plusieurs comptes sur les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

réseaux. En CM1, CM2 vous seriez surpris de savoir combien d'enfants possèdent des comptes Snapchat, Instagram ou Tik Tok. Le danger ? Aucun d'entre-eux ne pense que Snapchat enregistre toutes ses conversations, photos et vidéos parce qu'elles disparaissent, or, c'est bien le cas, tout est enregistré et conservé, et ces conversations et images peuvent être utilisées par n'importe qui, n'importe comment, et resurgir, là aussi, n'importe quand. Les enfants n'en n'ont aucune conscience. Surtout ils ne connaissent pas le poids des mots, ni leur importance. Un exemple ? Une jeune-fille, dans les Bouches-du-Rhône s'est défenestrée parce que des élèves de sa classe lui ont dit 'de toute façon tu es nulle, saute !' Et c'est ce qu'elle a fait. Mais est-ce que ceux -qui font partie de son ancien établissement scolaire- connaissent vraiment la portée de leurs écrits ? Va-t-on les rencontrer pour le leur dire ?»

Tous harceleurs en puissance

«Je nous renvoie à nos années de collège, de lycée… On a tous été méchants, à un moment donné. Pas cool avec une personne, ou suivi d'autres qui ne l'étaient pas avec une ou d'autres personnes. « La guerre des boutons retranscrit d'ailleurs le harcèlement scolaire», intervient Karine Malaval. « On a tous, peut-être, été harcelés et peut-être avons-nous harcelé ? interroge Alexandre Chanéac, parce que pour une fois nous n'étions pas le bouc émissaire. Si vous êtes petit, un peu timide et que vous n'êtes pas, pour une fois, visé, c'est vous qui vous intègrerez au groupe pour ne pas être visé. Cela a toujours existé et à toutes les époques.»

Le problème ?

«Aujourd'hui le harcèlement ne s'arrête plus à l'école. Désormais il faut sensibiliser les enfants, particulièrement lorsqu'on les dote d'un téléphone portable en les prévenant des dangers des réseaux sociaux. Egalement les enfants ont des téléphones de plus en plus tôt -8 à 10 ans- parce que la grande sœur ou le grand frère l'ont déjà. Enfin les enfants ne seraient pas harceleurs si les parents ne l'étaient pas eux-mêmes. la valeur de l'exemple est donc essentielle et la prise de conscience des effets de nos actes sur les autres, primordiale.»

Des pistes

Les numéros utiles ici. Le numéro de téléphone gratuit 3020 est destiné aux victimes de harcèlement en milieu scolaire. Le 3018 aux victimes de cyber harcèlement. Le 119 pour signaler un enfant disparu ou maltraité. Le mouvement du nid, concerne, entre-autres, les personnes mineures prostituées et travaille sur le consentement. L'association Dunes fait de la médiation sociale et prévient les incivilités aux abords des établissements scolaires.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Brigitte Nicolle, Présidente des Soroptimist International Avignon Copyright MMH

(Vidéos) Favoriser le bien-être et prévenir la violence et le harcèlement des jeunes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Le Collectif départemental de lutte contre le harcèlement scolaire en Vaucluse organise une conférence-débat sur le thème : 'Favoriser le bien-être des jeunes et prévenir la violence et le harcèlement : Quelles priorités parmi les leviers mis au jour par les professionnels et la recherche ?' menée par Christophe Marsollier, docteur en Sciences de l'éducation, inspecteur général de l'Education nationale et maître de conférence. Ça se passe ce mardi 5 novembre à partir de 18h, au Campus de la CCI de Vaucluse à Avignon.

Les associations

Cette conférence débat est donnée en collaboration avec les associations : Le passage, point écoute jeunes et parents ; PAEJ (Point accueil et écoute jeunes) ; Info Jeunes Carpentras ; Maison des adolescents 84 ; le Planning familial 84 ; tandis que le Collectif artHisséo proposera une création artistique en introduction de la soirée.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Les infos pratiques

Conférence-débat sur Favoriser le bien-être des jeunes et prévenir la violence et le harcèlement : Quelles priorités parmi les leviers mis au jour par les professionnels et la recherche. Mardi 5 novembre 2024. De 18h à 21h. Campus de la CCI du Vaucluse, Allée des Fenaisons à Avignon. Renseignements auprès de PAEJ Le Passage. 04 90 67 07 28 asso.lepasssage84@gmail.com

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

CPME 84 : prévenir le harcèlement en entreprise



La Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) de Vaucluse et l'AIST 84, service de prévention et santé au travail, organisent un petit-déjeuner ce jeudi 10 octobre sur le thème 'La prévention du harcèlement moral et sexuel en entreprise'.

Plusieurs questions seront abordées durant ce rendez-vous telles que : comment prévenir des comportements autour du harcèlement moral et sexuel ? Quel cadre juridique permet d'agir face à des suspicions ou des cas avérés ? Quel est le rôle du chef d'entreprise mais également des managers et des collègues ? Quelles conséquences pour l'entreprise ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Cet événement sera animé par Docteur Ceccarda Fornaciari, médecin du travail AIST 84, Nadia Zahir, référente harcèlement AIST 84, et Nicolas Santiag, juriste à l'association de médiation d'aide aux victimes.

Inscription par mail à l'adresse contact@cpme84.org
Jeudi 10 octobre. De 8h30 à 10h30. AIST 84. 40 rue François 1er. Avignon.

Le Pont d'Avignon se pare de bleu pour la semaine de lutte contre le harcèlement scolaire

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Chaque année, la Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école a lieu le premier jeudi qui suit les vacances scolaires de la Toussaint. La Ville d'Avignon a décidé d'aller plus loin en dédiant une semaine entière à cette cause avec des actions de prévention et des animations du 6 au 12 novembre.

Selon une enquête menée par l'Ifop, un collégien ou lycéen sur cinq est victime de harcèlement scolaire. Ce dernier est reconnu par la loi du 2 mars 2022 comme un délit pénal qui peut être puni jusqu'à 10 ans de prison et 150 000 € d'amende. Instaurée en 2015, la Journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire est l'occasion d'organiser diverses manifestations au sein des écoles, des collèges et des lycées. Une lutte à laquelle la Ville d'Avignon a décidé de prendre part.

Le bleu. C'est la couleur qui représente la lutte contre le harcèlement scolaire. Toute la semaine, le Pont d'Avignon et les Remparts de la Ligne et Limbert se parent de bleu. À cela s'ajoutent de nombreuses animations et actions de prévention pour dire « non » au harcèlement à l'école.

De la prévention dans les établissements scolaires…

C'est dans les écoles, collèges, et lycées que commence la prévention. Toute la semaine, les élèves des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

différents établissements scolaires avignonnais assistent et participent à des prises de parole sur le harcèlement avec la Maison des adolescents et le Point d'accueil Écoute Jeunes, ou encore à des jeux de sensibilisation 'Non au harcèlement' avec la Ligue de l'enseignement 84.

Dans toutes les écoles élémentaires, les enfants ont réalisé un arbre avec des mots ou des phrases sur la thématique du harcèlement. Le film *Colère, Tristesse et Solitude*, réalisé par les élèves de l'école de Massillargues, qui a reçu le Prix académique 2023 'Non au harcèlement', est également diffusé dans les établissements, mais aussi en avant-première de chaque film des cinémas Utopia, Pathé Gaumont et Le Vox. La prévention ne s'arrête donc pas aux murs des écoles, collèges et lycées.

… et en dehors

Les établissements scolaires ne sont pas les seuls à bénéficier d'actions de prévention et d'animations, le reste de la Ville, lui aussi, est concerné par la lutte contre le harcèlement à l'école.

Sur la place de l'Horloge, les passants peuvent découvrir une exposition de phrases 'choc' sur le harcèlement écrites par le Conseil municipal des enfants. Ils peuvent y lire « PAS DE HONTE À ÊTRE HARCELÉ, il faut en parler », « Je t'ai envoyé ma photo… POURQUOI L'AS-TU FAIT TOURNER SUR LES RÉSEAUX ? », ou encore « Je l'ai harcelé, c'était juste pour rire… LUI, IL EST MORT C'EST PIRE. »

Il y a également une exposition à l'Hôtel de Ville, où on trouve des dessins et bancs de l'amitié réalisés par les enfants de l'école Massillargues dans le cadre de la lutte contre le harcèlement scolaire.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



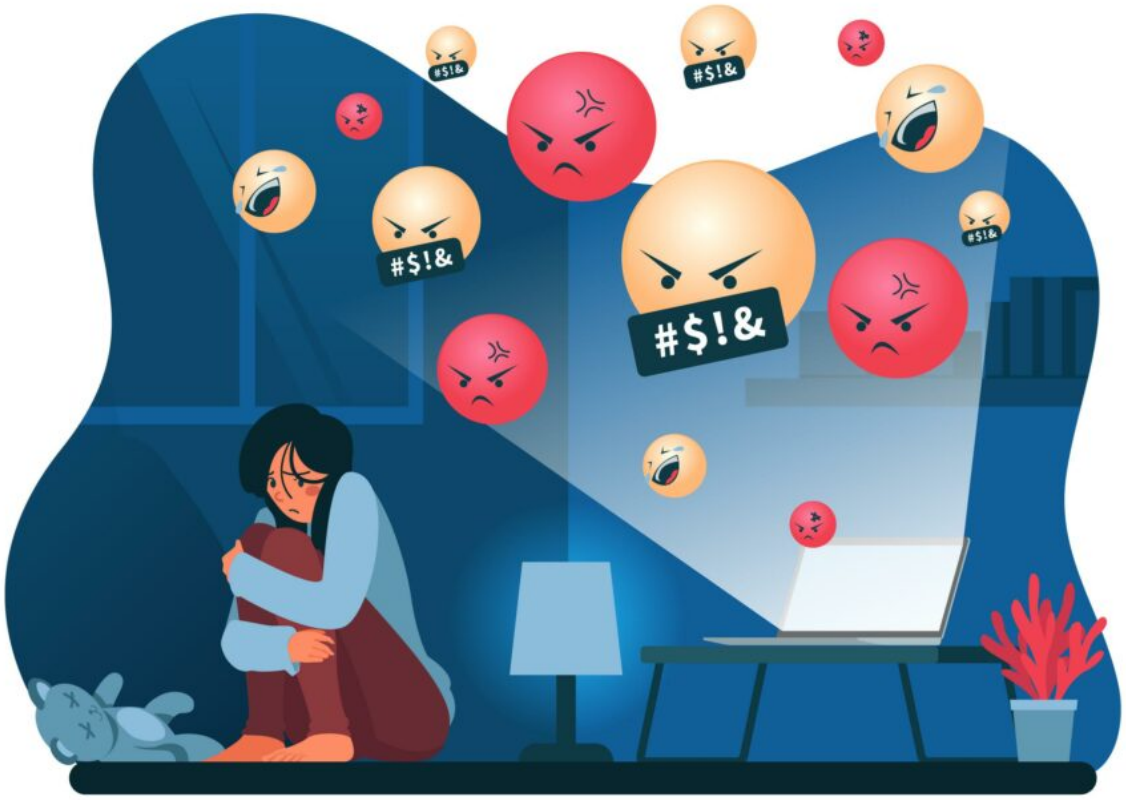
©Ville d'Avignon

V.A.

Harcèlement sur les réseaux sociaux : plus d'un tiers des 25-34 ans en a déjà été victime

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Alors que le Sénat a définitivement adopté, jeudi 29 juin, l'obligation pour les réseaux sociaux de vérifier l'âge de leurs utilisateurs et de réclamer l'accord des parents quand ils ont moins de 15 ans, les zOOms de l'Observatoire Cetelem, accompagnés par Harris Interactive, s'intéressent dans ce troisième volet d'enquête de la thématique « Les réseaux sociaux, pour le meilleur et pour le pire » aux dérives associées à ces canaux.

Des menaces hiérarchisées différemment selon les générations

Si les réseaux sociaux font désormais partie du quotidien d'une grande partie des Français, ils sont loin d'être inoffensifs à leurs yeux : fake news et complotisme, publicités mensongères, harcèlement et violence verbale… Autant de risques associés aux réseaux sociaux par plus des ¾ d'entre eux.

Les problèmes de santé, comme l'addiction (75%), la sédentarité (63%), les troubles du sommeil (55%) et l'anxiété (53%) sont aussi associés à ces canaux d'information. Mais ce sont les risques de piratage et de violation de la vie privée qui sont les plus redoutés : près d'1 Français sur 2 (respectivement 49% et 48%) les citent parmi les 3 dangers qu'ils craignent le plus, le 3ème risque le plus redouté étant le harcèlement (46%).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Une hiérarchie qui diffère selon les âges. En effet, les Français de 65 ans et plus évoquent en premier lieu les tentatives de piratage (65%), loin devant le harcèlement et la violence verbale (41%). À l'inverse, les 15-24 ans redoutent d'abord le harcèlement (50%), devant la violation de la vie privée (39%), le piratage des données et l'addiction (36%).

Plus d'1 Français sur 5 (23%) estime avoir déjà été victime de harcèlement, et jusqu'à 37% chez les 25-34 ans. 28% affirment que « beaucoup de personnes de leur entourage » y ont déjà été confrontées, ce chiffre étant nettement plus élevé parmi les 25-34 ans (48%) que dans les autres tranches d'âge. Et ils sont 9 sur 10 (90%) à y voir un problème grave, qui peut toucher tout le monde sans distinction (86%).

L'addiction, un risque peu considéré

Plus de 8 Français sur 10 (81%) identifient l'addiction aux réseaux sociaux comme un problème de santé publique, au même titre que l'alcool et le tabac, et 80% estiment que tout le monde peut être concerné sans distinction particulière. Face à cet enjeu, ils pointent une certaine faiblesse dans l'action des pouvoirs publics (63%), et dans celle des plateformes (67%), dont ils jugent qu'ils ne se saisissent pas suffisamment du problème. Aujourd'hui, c'est à un niveau individuel qu'ils agissent pour lutter contre l'addiction : ainsi, 68% des utilisateurs ont déjà entrepris de limiter leur temps passé sur les réseaux, et 33% ont déjà supprimé leurs comptes.

La plupart des Français indiquent passer moins de 2 heures par jour sur les réseaux sociaux : 40% y consacrent moins de 30 minutes, et 35% entre 30 minutes et 2 heures. Cependant, ils sont un quart (25%) à avouer y passer plus de 2 heures quotidiennes, avec de fortes variations selon l'âge : 70% des 15-24 ans contre 36% chez les 25-34 ans, ainsi qu'une légère différence entre les femmes (28%) et les hommes (21%),

Près des deux tiers des Français (64%) estiment avoir des proches « accros » aux réseaux sociaux, mais seuls 36% d'entre eux ont le sentiment de l'être eux-mêmes, un chiffre qui atteint néanmoins plus de la moitié des 15-34 ans (52%). Ils sont très largement enclins à les considérer comme une perte de temps (69%), qui ne leur apportent que des contenus futiles (77%). Ils sont nombreux également à reconnaître leurs tendances addictives, confiant avoir du mal à arrêter de « scroller » leur fil d'actualité (54%, et jusqu'à 75% chez les 15-24 ans). Il apparaît toutefois facile pour 75% des Français de passer moins de temps sur les réseaux. D'ailleurs, 1 utilisateur sur 2 (49%) pourrait sans difficulté supprimer ses comptes (64% des plus de 65 ans et 24% des 15-24 ans).

Réguler pour protéger

Seul 1/3 des utilisateurs publie des photos d'eux sur les réseaux de manière régulière. Ils en partagent également de leur entourage, et ce, sans nécessairement leur demander leur autorisation au préalable : 25% d'entre eux avouent publier régulièrement des photos de leurs amis sans les consulter, une habitude plus fréquente chez les moins de 50 ans.

Plus d'1/3 des parents d'enfants mineurs (38%) déclarent publier régulièrement des photos de leur progéniture sur les réseaux. Parmi eux, moins de la moitié demande l'autorisation à ces derniers avant de publier ce type de contenu (45%), et à peine plus nombreux sont ceux qui les préviennent de la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

publication (47%). 38% affirment cacher souvent ou de temps en temps le visage de leurs enfants lorsqu'ils publient une photo d'eux. Or, les Français sont près de 9 sur 10 (87%) à estimer que les photos d'enfants publiées sur les réseaux peuvent leur porter préjudice à l'âge adulte (87%). Si 92% des Français considèrent comme indispensable le fait de responsabiliser les parents sur cet enjeu, il leur paraît également nécessaire de renforcer le cadre légal sur la question (89%).

Les Français ont une connaissance restreinte des dispositions légales et sécuritaires, qu'il s'agisse des CGU (conditions générales d'utilisation) des réseaux sociaux qu'ils utilisent (40%), ou des mesures de sécurité qui existent pour protéger leurs comptes (39%). Seule une courte majorité (58%) a le sentiment de bien connaître ce qu'il est autorisé ou interdit de publier sur les réseaux.

Ce sentiment de flou juridique va de pair avec un manque de confiance envers les plateformes : moins de 4 Français sur 10 (38%) font confiance aux réseaux pour respecter leur propre politique d'usage des données des utilisateurs. En matière de sécurité informatique, le niveau de confiance n'est pas plus élevé : seuls 37% font confiance aux plateformes pour protéger les utilisateurs du risque de piratage, quand 63% sont sceptiques.

Face aux divers dangers liés à l'utilisation des réseaux sociaux, plus de trois quarts des Français (78%) attendent une meilleure régulation : pour la majorité, il revient plutôt aux plateformes de lutter contre ces risques et protéger les utilisateurs (54%) qu'aux pouvoirs publics (24%). Les 22% restants estiment que ce n'est ni le rôle des plateformes ni celui des pouvoirs publics, mettant en avant la responsabilité individuelle des utilisateurs eux-mêmes.

« Nous constatons une hiérarchisation des risques liés à l'utilisation des réseaux sociaux différente selon les générations. Néanmoins, tous les Français se retrouvent sur le problème du harcèlement en ligne, qui a encore fait l'actualité il y a peu. Face à ces conséquences dramatiques, ils réclament une régulation accrue des plateformes, pour protéger les utilisateurs », commente Flavien Neuvy, Directeur de l'Observatoire Cetelem.

Méthodologie : Enquête réalisée par Harris Interactive en ligne du 21 au 22 juin 2023. Échantillon de 1043 personnes représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus. Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région de l'interviewé(e).